



# INFORMATION REGIONALE N° 13

Syndicat National  
des Personnels de Direction  
de l'Éducation Nationale  
**UNSA EDUCATION**

Le Secrétaire Académique  
à l'attention  
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication  
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

Si les 5 semaines qui séparent les vacances de Noël de celles d'hiver peuvent sembler courtes, leur densité dans un calendrier scolaire toujours plus resserré, toujours plus exigeant n'a de cesse d'exaspérer les Personnels de Direction qui l'ont manifesté dans les Assemblées Générales départementales du SNPDEN. Notation, DGH, enquêtes, projet d'établissement, négociation, réunions, gestion des remplacements, décentralisation,... tout s'accumule à un moment où la tension monte dans les établissements et risque fort d'éclater quand il nous faudra présenter les TRM.

Encore une fois, nous sommes confrontés à cet exercice d'équilibriste de devoir stimuler et accompagner des projets d'établissement au moment où nous devons rogner, supprimer, et annoncer des baisses drastiques de moyens et d'autonomie. Aujourd'hui, cela ne nous semble pas possible et nous le dirons au Recteur.

## **HORS CLASSE : NE RIEN REMONTER DANS L'IMMEDIAT :**

Outre la nouvelle précipitation pour établir nos propositions d'évaluation concernant les promotions à la hors classe, nous refuserons de recommencer l'expérience de l'an passé. Il convient avant tout d'évaluer les conditions dans lesquelles la nouvelle procédure a été mise en place et ses réels effets. Nous sommes pour prendre nos responsabilités et évaluer de façon transparente et contradictoire avec les enseignants le degré d'implication dans la vie de l'établissement. Mais en est-il de même pour les IA-IPR ? Comment peuvent-ils discriminer les 20% les plus « méritants » quand ils ne les voient que rarement ? A l'inverse de nous, quel retour en ont-ils ? Nous demanderons au Recteur de revoir le calendrier en mettant en place une commission de suivi de la 1<sup>o</sup> mouture et une redéfinition des modes opératoires.

## **DGH :**

Il semble que les traitements aient été différents selon les départements. Ainsi dans le PA, ou Lot et Garonne, des collègues ont-ils été pour le moins surpris de constater que les structures négociées en décembre sur la base des effectifs prévisionnels avaient été modifiées (à la baisse évidemment) plaçant les Personnels de direction devant de graves difficultés. Nous avons certes un devoir de loyauté mais jusqu'où peut-il s'exercer quand des bases négociées sont dénoncées unilatéralement. Nous dirons aussi au Recteur que nous ne pouvons accepter (et serons solidaires) que des collègues se fassent directement et vertement interpellés quand ils ne sont pas à l'origine de la colère des parents et/ou des enseignants.

## **DÉPARTEMENT EPINGLÉ :**

Erreur de casting ou aveu prémonitoire ? Toujours est-il que les Principaux des collèges de DOROGNE ont été pour le moins surpris de se voir adresser une « NOTE de SERVICE » concernant la remontée de l'état des grévistes TOS suite à la grève fonction publique du 2 février. Evidemment le SNPDEN interviendra directement et vigoureusement auprès du Président du Conseil Général en rappelant que notre relation est une relation partenariale et qu'en aucun cas la loi ne transforme le chef d'EPLÉ en chef de service départemental ou régional. Question subsidiaire à poser également : on apprend dans cette note que les modalités de retenue de salaire peuvent être décomptées à l'heure...

## **AUDIENCE RECTORALE :**

A sa demande, le SNPDEN sera reçu en audience syndicale le 28 février à 16h30 par le Recteur et le secrétaire Général. Nous rendrons compte au cours de l'Assemblée Générale Académique du 1<sup>o</sup> mars au Lycée F.MAURIAC à BORDEAUX .

**B.CAGNIART, .secrétaire académique**